

Relocaliser l'industrie à Colovrex pour plus de logements à la Praille

Le député



Christophe Aumeunier.
Secrétaire de la Chambre
Genevoise Immobilière.
(O. VOGELSANG)

AMÉNAGEMENT

Une motion propose de créer une zone industrielle près de l'aéroport.

MARC GUÉNIAT

L'idée était dans l'air depuis quelques mois. Elle avait émergé sur la place publique lors du débat organisé par la Tribune en octobre sur le devenir de la zone Praille-Acacias-Vernets (PAV), appelée à doubler son nombre d'emplois et à tripler celui de ses logements.

Au tour du politique d'en débattre: reprenant la suggestion de l'architecte Charles Pictet, le libéral Christophe Aumeunier propose de créer une nouvelle zone industrielle à Colovrex, au nord-est de la piste de décollage. Sa motion, si elle est acceptée par le Grand Conseil, permettrait de relocaliser les industries sises au PAV au lieu-dit «le Prâlay», où vivent des bisons.

Boucler la boucle

La localisation du périmètre, à proximité de l'aéroport, de la route et du rail, «paraît stratégiquement excellente», estime le secrétaire de la Chambre Genevoise Immobilière. «Une occasion rêvée pour boucler la

boucle ferroviaire et lorgner une traversée du lac», analyse-t-il (voir infographie ci-dessous). Si le texte passe la rampe, le Conseil d'Etat sera en effet invité à réaliser les «infrastructures routières et ferroviaires pour desservir cette nouvelle zone industrielle».

Cohabitation difficile

Concernant le PAV, les lauréats du concours d'urbanisme ont insisté sur le problème majeur posé par la cohabitation de logements et d'industries sur un même site. Outre l'intérêt de réunir les nuisances aéroportuaires et industrielles dans une même zone, l'espace libéré en ville permettrait d'y construire davantage de logements pour


pallier la pénurie structurelle. Ce que réclament aussi bien l'opinion publique, à travers le sondage réalisé par la Tribune, que les milieux immobiliers et les locataires. Le conseiller d'Etat Mark Muller avait aussi reconnu cette nécessité.

Christophe Aumeunier relève par ailleurs que les capacités d'accueil en zone industrielle sont actuellement très limitées et que la promotion économique du canton en souffre. «Avec seulement 3% de terrains industriels disponibles, ce secteur souffre d'une pénurie», étaye-t-il.

La surface de cette zone agricole, de 200 hectares, équivaut presque à celle du PAV (230 ha) et comporte l'avantage de n'être

détenue que par une petite dizaine de propriétaires, dont l'Etat de Genève. Ce fait simplifierait naturellement les négociations.

Avant de déposer son texte au Grand Conseil, le libéral s'est assuré du soutien de son parti et des radicaux, et dit avoir reçu des échos favorables du PDC ainsi que de quelques socialistes. L'opposition la plus farouche au déclassement de cette zone agricole devrait provenir des Verts. Le conseiller national écologiste Antonio Hodgers s'était déclaré opposé à cette perspective.

 www.tdg.ch Consultez notre dossier: «Que faut-il construire à la Praille?»

P.-F. Unger: «Cette vision est fascinante»

«Cette vision n'en est qu'à un stade très avant-gardiste, mais elle est fascinante.» Pierre-François Unger ne cache pas son enthousiasme à l'idée de réaliser une nouvelle zone industrielle dans le secteur de Colovrex. Il faut dire que son Office de la promotion économique se heurte de plus en plus au manque de surfaces disponibles pour accueillir de nouvelles entreprises. Le conseiller d'Etat en charge de l'Economie a demandé à l'architecte Charles Pictet de présenter son projet à plu-

sieurs de ses services. Il a l'intention d'en parler à ses collègues du Conseil d'Etat la semaine prochaine. «Cette nouvelle zone industrielle offre des possibilités de déménagement à des entreprises de la Praille à fortes nuisances qu'on ne saurait pas où reloger. Elle présente ensuite des éléments structurants très intéressants. Et elle permet de brancher la traversée du lac sur le secteur. J'y vois plein de choses très intéressantes. Mais il faut bien sûr étudier tout cela.» S'il se dit tout aussi inté-

ressé, Mark Muller a le verbe plus circonspect. «Pourquoi pas, résume le libéral, par ailleurs responsable du projet de la Praille. Cette solution présente des avantages: proximité de l'aéroport et du rail. Il faut étudier toutes les solutions qui permettent de libérer de l'espace à la Praille, et celle-ci en est une.» A son avis, ce projet ne remet pas en cause les orientations pour la Praille, qui restent évolutives. «Rien n'est d'ailleurs arrêté en ce qui concerne le rail dans ce dernier secteur.» Il insiste toutefois sur la nécessité d'étudier la faisabilité du projet.

Robert Cramer, chef du Département du territoire, se refuse quant à lui à commenter un projet dont il a à peine entendu parler. «Personne ne m'a approché alors que je suis en charge de l'Aménagement. Si les gens ont des idées, le mieux est de venir voir mes services.» Il relève que de multiples questions se posent. En termes d'environnement, de desserte, de réseau d'assainissement, de bruit et surtout de cohérence avec le plan directeur. «Mais dites à cette personne qu'elle fasse circuler son dossier.»

Christian Bernet

UNE NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE (ET FERROVIAIRE?)



Les bisons de Colovrex. Ces ruminants qui paissent près de l'aéroport devront-ils céder leur place à des industries? (P. BATTISTON)

Ces jours, la consommation électrique atteint des sommets

Les Genevois consomment plus d'électricité que jamais. Le record absolu a été atteint le 16 décembre, à 11 h 55. A cet instant très précis, nous avons passé la barre des 500 mégawatts (MW), avec 503 MW pour le canton. Nous avons ainsi battu le précédent record: le 4 février 2008, les Genevois avaient «brûlé» 497 MW.

Mardi, le pic n'était «que» de 480 MW à 11 h. On ne peut que spéculer sur les raisons de cette hausse (besoin d'éclairage accru en hiver, notamment). Mais on ne peut l'imputer au frimas actuel, comme en France voisine: à Genève, les installations fixes de chauffage électrique ne sont autorisées par l'Etat qu'à titre temporaire et selon des critères stricts.

En France, en revanche, le bond de consommation est clai-

rement lié au froid. Logique puisque 30% des résidences principales se chauffent à l'électricité. Une baisse de 1 degré entraîne une hausse de 2000 MW, à l'échelle nationale. Ainsi s'explique le record enregistré mardi à 19 h, de 91 500 MW pour la France mais aussi de 11 500 MW pour la seule zone Rhône-Alpes et Auvergne.

Un pic historique à nouveau franchi hier, journée la plus froide de la semaine. Didier Zone, directeur régional RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité), précise qu'il n'a «aucune inquiétude concernant l'approvisionnement. Habituellement nous sommes plutôt des exportateurs d'électricité, notamment vers la Suisse voisine.»

Antoine Grosjean
et Marie Prieur

Pour Gaza, Genève verse 100 000 francs au CICR

La Municipalité réserve 200 000 francs pour la reconstruction des infrastructures.

La Ville de Genève, alarmée par la situation à Gaza, a décidé de contribuer aux efforts de la Croix-Rouge pour un montant de 100 000 francs. La Municipalité réserve en outre 200 000 francs pour la recons-

truction des infrastructures dans la région.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a demandé mercredi dans un communiqué l'arrêt des bombardements sur la bande de Gaza. L'Exécutif s'est également déclaré prêt à soutenir tous les efforts de paix menés pour la résolution du conflit.

(ats)

RÉGION EN BREF

Symphonie au centre

CHAVANNES Le 8 mars, un orchestre symphonique jouera dans le hall d'un grand centre commercial de Chavannes-Centre; 650 chaises seront installées dans l'allée centrale. Une scène

avec structures d'éclairage et loges sera montée pour les 80 musiciens de l'Orchestre de Ribaupierre, un ensemble symphonique amateur basé à La Tour-de-Peilz. Il jouera notamment la 5e symphonie de Beethoven. MS

PUBLICITÉ

COMMUNIQUÉ

TRAM CORNAVIN-ONEX-BERNEX (TCOB)

La direction générale du chantier communique:

Les travaux préparatoires relatifs à la construction des voies de tramway débiteront le

lundi 12 janvier 2009.

Ils nécessiteront les mesures de circulation suivantes,

Rue du Village-Suisse :

- mise à sens unique de la rue dans le sens "Carl-Vogt > Saint-Georges".

Rue des Bains :

- suppression des places de stationnement;
- délocalisation des places livraisons et "ambulances".

Boulevard du Théâtre :

- suppression de certaines cases de stationnement;
- mise en sens unique du boulevard du Théâtre dans le sens "Jean-Petitot > Bovy-Lysberg";
- report du trafic d'accessibilité au quartier sur la rue du Général-Dufour, place de la Synagogue.

Ces mesures permettront :

- la déviation provisoire de la ligne de bus n°1, sur la rue du Village-Suisse, jusqu'en octobre 2009;
- la mise en place des lignes de trolleybus définitives n°2 et 4;
- la réalisation des nombreux travaux en sous-sols de la rue des Bains.

Des infographies peuvent être consultées sur le site Internet www.way-tram.ch/tramBernex.

Les plans y relatifs pourront être consultés au pavillon d'information situé place de Hollande, dont l'ouverture est prévue pour la mi-février.

Les automobilistes sont invités à se conformer à la signalisation mise en place pour la circonstance.

La direction du chantier compte sur la compréhension et la patience de tous et, d'avance, les en remercie.

Genève, le 8 janvier 2009

